SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS SITUATION DES MÉNAGES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Sundgau

A transmettre par mail à bien-trier@cc-sundgau.fr









03 89	9 08 36 24 bien-trier@cc-sundgau.fr @ccsundgau www.cc-sundgau.fr
COORDONNÉES	M
	Carte d'accès aux déchèteries N°:
ANGEMENT	A - Premier emménagement dans la Communauté de communes Sundgau en date du/20 Nom de l'ancien occupant de votre nouvelle adresse :

Bacs laissés sur place par l'ancien occupant Numéros gravés en blanc sur les bacs : Bac à biodéchets (brun) N° :
B - Changement d'adresse dans la Communauté de communes Sundgau en date du/20 Ancienne adresse : (N°/Rue/Code postale/Commune)
Nom de l'ancien occupant de votre nouvelle adresse : Dotation des équipements (bac à ordures ménagères, bac à biodéchets et carte d'accès aux déchèteries/PAV) : Bacs emmenés à la nouvelle adresse Bac(s) déjà sur place
C - Clôture de compte - Motif de la clôture
Restitution obligatoire des équipements, vides et propres, sinon facturés selon les tarifs en vigueur : À domicile sur rendez-vous À la Communauté de Communes Sundgau - Quartier Plessier à Altkirch Bac à ordures ménagères Bac à biodéchets Carte d'accès aux déchèteries/PAV
Autres:

En cas de déménagement hors de la communauté de communes, la facture de clôture du compte sera établie jusqu'à la date de restitution de tous les équipements de précollecte (bacs et/ou carte d'accès en déchèterie).

Le:...../...../ Fait à : Signature: